

Image not found or type unknown



Bail commercial ou bail professionnel : comment choisir ?

Fiche pratique publié le 16/05/2014, vu 405 fois, Auteur : Assistant-juridique.fr

La loi autorise les parties relevant en principe du statut des baux professionnels à se placer sous celui des baux commerciaux. Quel intérêt ?

Sont exclus du statut des baux professionnels :

- les établissements publics ;
- les activités artistiques lorsqu'il y a cotisation à la caisse de sécurité sociale de la maison des artistes et reconnus auteurs d'oeuvres graphiques ;
- le conseil en stratégie et organisation ;
- les [associations](#) culturelles.

[Voir le guide](#)